



## Run Valserine

Adresse: Mairie, 35 rue de la Poste, 01200 CHÂTILLON-EN-MICHAILLE

E-mail: [contact@runvalserine.fr](mailto:contact@runvalserine.fr)

Site: <http://runvalserine.fr>

### Procès-verbal Assemblée Générale

Le 21 septembre 2018, à 19 heures, les membres de l'association Run Valserine se sont réunis à la salle communale des Etournelles sur convocation du président.

L'Assemblée était présidée par Philippe HENRY, en qualité de président de l'association. Il était assisté d'une secrétaire de séance, Sabine DALLEMAGNE, secrétaire de l'association. Plus de la moitié des adhérents étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

L'ordre du jour a été rappelé par le président :

- Rapport moral et financier
- Approbation du budget
- Point sur le Trail de la Michaille
- Extension du nombre de personnes au Conseil d'Administration
- Election des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses

- Lecture du rapport moral :

55 adhérents avec une parité homme femme et toujours une grande convivialité.

Enumération des différentes courses auxquelles nous avons participées, notamment celles du challenge du Haut Rhône : La course des Fougueurs (Serrières), Les Princes en Foulées, Défi de Fort l'Ecluse et à venir Trail de Musièges, Trail de la Valserine, Cross de la Semine.

Un roulement sera établi pour assurer les entraînements du vendredi soir.

Rappel des consignes de sécurité : gilet jaune et frontale.

Remerciements à notre coach Patrick (remise d'un bon d'achat).

- Bilan financier Trail de la Michaille : principaux postes

1670 € sponsors

309 coureurs – 61 marcheurs

Total de recettes : 6617,10 €

La plus importante dépense : lots coureurs (bouteille de bière) 1720 €

Le Crédit Agricole a financé une banderole.

Total des dépenses : 4118,69 €

Soit un excédent de 2498,41 €

- Bilan financier Run Valserine saison 2017-2018 : principaux postes

55 cotisations à 35 € : 1925 €

400 € subvention de la mairie de Châtillon

Ventes de maillots 56 à 25 € : 1400 €

Total des recettes : 10 530,69 €

Total des dépenses : 6870,96 €

Soit un excédent de 3659,73 €

Approbation du budget : cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Point sur le Trail de la Michaille :

309 coureurs – Remerciements aux bénévoles, notamment les membres du ski club et nos sponsors qui pour la plupart reconduisent chaque année leur participation financière.

Pour rappel, nous organisons une seule et unique course Le Trail de la Michaille.

- Communication : après chaque participation à une course, envoyer par mail un compte rendu et une photo ce qui permet de connaître le ressenti des coureurs.

- Montant de la cotisation : 35 €

- Modification des statuts de l'association : Extension du nombre des membres du Conseil d'Administration

### **Article 11 : Conseil d'Administration**

L'association est dirigée par un conseil au maximum de 15 membres, élus pour une année par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Election des membres du Conseil d'Administration :

Philippe HENRY, Sabine DALLEMAGNE, Jacques SOULIER, Christelle CELLE, Bertrand GROSCLAUDE, Jean-François NOURLY, Olivier FAVANTINES, Olivier ROBIN, Jean-Michel NAMBOTIN, Pierre COILLARD, Patrick BARBE, Quentin BLANC, Christine VERCHERE, Laetitia GROS.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée d'un an, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

A l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni et a élu le nouveau bureau : Président Philippe HENRY – Vice-Président Olivier ROBIN – Secrétaire Sabine DALLEMAGNE – Secrétaire adjointe Christelle CELLE – Trésorier Jacques SOULIER – Trésorier adjoint Olivier FAVANTINES – Webmaster Bertrand GROSCLAUDE.

A Châtillon, le 21 septembre 2018  
La secrétaire de séance  
Sabine DALLEMAGNE